



Journal de la section de Suresnes du Parti communiste
Pour nous joindre: 06 44 74 40 87 Courriel : pcf.suresnes@wanadoo.fr

Élections municipales de mars 2026

Interview de Jerôme Pellerin

La rédaction de l'Éveil a sollicité un interview auprès de Jérôme Pellerin qui conduit la liste de gauche : "Suresnes Sociale et Écologique" présentée aux élections municipales de mars 2026.

Les communistes sont à ses cotés avec Paule Ballut comme cheffe de file PCF.

Notre 1ere question: Jerôme Pellerin qui êtes vous ?



J'ai 47 ans, je suis papa de 2 collégiennes à Emile Zola. Je suis fils d'un ouvrier fraiseur et d'une employée des finances publiques. Mon métier est d'accompagner les demandeurs d'emploi à rebondir et les salariés à s'épanouir dans leur travail. Je suis militant écologiste Génération Ecologie et député suppléant de notre circonscription depuis 2022. Je suis engagé depuis plus de 10 ans dans la vie associative à Suresnes, comme parent d'élèves, comme bénévole dans des associations écologiques et solidaires.

L'Éveil : La liste "Suresnes Sociale et Écologique" rassemble plusieurs forces de gauche et des citoyens engagés. Quelle est la dynamique qui anime aujourd'hui cette union ?

Nous avons appris à travailler ensemble depuis 2022 et notre victoire aux élections législatives, avec la Sabrina Sebaihi. Nous avons gagné la circonscription grâce à l'union des forces de gauche et de l'écologie. Les Suresnois.es nous ont renouvelé leur confiance en 2024 dans le cadre du Nouveau Front Populaire. Le collectif s'est enrichi de personnes engagées dans la vie associative, dans nos quartiers pour proposer un changement de cap pour la ville.

**La suite de l'interview
en pages 2 &3**



La liste de rassemblement de la gauche : "Suresnes Sociale et Écologique" sera présente aux élections municipales de mars 2026.

Pour présenter la liste et ses orientations et construire le programme, vous êtes invités à participer à plusieurs réunions qui auront lieu les:

- Jeudi 27 novembre au préau de l'école Robert Pontillon 6 rue du Capitaine Ferber
- Jeudi 4 décembre à 19 h École préau de république 2 rue du chemin vert
- jeudi 11 décembre à 19 h au préau de l'école des Raguidelles 5/19 rue du Docteur Émile Roux.

Monsieur Iacovelli dans ses œuvres

Lire en page 4

Souscription financière de la section du Parti Communiste Français de Suresnes

Les communistes de Suresnes veulent recueillir 2000 euros pour financer leurs activités pour y contribuer utilisez le cartouche en page 4

Monsieur Iacovelli dans ses œuvres



Tout le monde sait que M. Boudy est un homme de droite mais beaucoup s'illusionnent sur Monsieur Iacovelli qui se présente comme « progressiste », et « homme de gauche ».

Mais NON ! Membre du parti socialiste de 2002 à 2019, candidat socialiste de 2008 à 2017 (il a été élu sénateur socialiste en 2017), M Iacovelli a rallié LREM le parti de M. Macron en 2019 et obtenu son investiture en 2020 pour les municipales.

Pilier de la macronie au Sénat, M. Iacovelli est membre du groupe Rassemblement des démocrates progressistes et Indépendants (RDPI) anciennement Renaissance et en est le Vice-président. Ses responsabilités dans le groupe incluent la communication et les relations avec la majorité présidentielle.

Il est également porte-parole du groupe lui permettant une présence régulière dans les médias. Il est vice-président du Sénat au titre des élus de la macronie. Ce qui montre l'importance de M. Iacovelli dans le dispositif de Macron.

Il a apporté un soutien aux réformes les plus dures ce qui souligne la faillite de sa prétention de représenter un pôle de gauche dans la macronie.

Quelques exemples :

- **La retraite à 64 ans.** Non seulement il l'a voté dans son entièreté lors du texte de la commission mixte paritaire (CMP) scrutin 251 du 16 mars 2023 alors que le gouvernement venait d'activer le 49/3 à l'AN, mais il l'a très souvent défendu dans les médias alors que 72% des français (mars 2023) rejetaient cette réforme ! C'est le marqueur le plus fort de l'impopularité de M. Macron du second quinquennat, impopularité à laquelle colle M. Iacovelli !

- M. Macron a fait voter des lois sécuritaires qui ont indigné les défenseurs des libertés publiques. La loi pour une sécurité globale (2021) a été adoptée malgré une forte opposition des sociétés de journalistes, d'organismes internationaux, d'associations de défense des libertés. Ce texte renforçait les pouvoirs de police et a été partiellement censuré par le conseil constitutionnel tant il menaçait les droits fondamentaux. M. Iacovelli a voté l'ensemble du texte issu de la CMP scrutin 109 du 19/12/2023.

- Il a voté pour la loi Duplomb (Aout 2025) qui ré autorise l'acétamipride, un insecticide de la famille des néonicotinoïdes, interdit en France depuis 2018. C'est un recul en matière de protection de

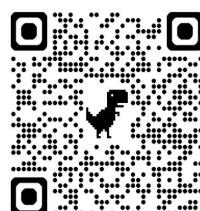
l'environnement et de santé publique.

- Il a voté contre la loi Zucman qui taxait les patrimoines supérieurs à 100 millions d'€ soit 1800 foyers fiscaux.

- Et Évidemment, il a voté tous les budgets qui conduisent à un manque criant d'enseignants devant les élèves, à un hôpital qui répond de moins en moins aux besoins de santé des malades, des services publics qui disparaissent, des communes de plus en plus asphyxiées financièrement.

- **80 % des Français estiment que M. Macron n'est pas un bon président de la République (11 % de confiance) !** Comment M. Iacovelli porte-parole d'un gouvernement autant rejeté, pourrait-il prétendre rassembler à Suresnes lui qui a choisi le camp des réformes impopulaires, antisociales, des cadeaux fiscaux aux plus riches et d'un pouvoir sourd aux citoyens ?

Gisele Cailloux



Pour accéder au site
national du PCF
Utilisez le QRcode
ci-dessus

Avec le PCF, je passe à l'action

- Je soutiens l'action du PCF en versantEuros en chèque - en espèce
Rayer la mention inutile.
- Je souhaite recevoir l'Éveil numérique
- Je souhaite recevoir les informations sur l'activité générale du PCF
- Je donne mon adhésion au PCF

Cocher la ou les mentions utiles

NomPrénom.....

Adresse postale.....Téléphone

A retourner à: PCF espace Paul Pagès 42bisrue de Verdun 92150 Suresnes

Téléphone : 06 44 74 40 87 ou 07 80 41 62 91

Courriel : pcf.suresnes@wanadoo.fr ou pcfsuresnes @gmail.com

L'étude de l'INSEE de 2025 sur les inégalités en France révèle une persistance des écarts économiques malgré les mécanismes de redistribution.

Le patrimoine total des ménages français atteint environ 20 000 milliards d'euros, mais il reste très concentré. Les 10 % les plus riches détiennent près de 50 % de la richesse totale, tandis que les 50 % les moins riches n'en possèdent que 8 %.

Les 1 % les plus aisés en détiennent environ 20 %, principalement grâce à l'immobilier et aux actifs financiers (actions, obligations).

Cette concentration s'est accentuée depuis 2020, notamment avec la hausse des prix de l'immobilier et des marchés financiers.

Les revenus annuels sont également inégalement répartis. Les 10 % les plus riches perçoivent environ 25 % des revenus totaux, contre 30 % pour les 50 % les moins riches. Les écarts sont creusés par les revenus du capital (dividendes, intérêts), qui profitent surtout aux ménages aisés, et par les salaires élevés dans certains secteurs (finance, technologie).

Les écarts entre les régions se creusent, avec des zones urbaines dynamiques (Île-de-France, grandes métropoles) concentrant richesse et opportunités, tandis que les zones rurales et périurbaines souffrent de désinvestissement et de précarité.

En résumé, l'étude de l'INSEE 2025 confirme une concentration persistante des richesses en France, malgré les efforts de redistribution, et appelle à des politiques plus ambitieuses pour réduire ces inégalités.

Donner plus de pouvoir aux salariés dans la gestion des entreprises, notamment en leur accordant un rôle dans les décisions stratégiques (production, financement, formation).

Encadrer les rémunérations des dirigeants et limiter les écarts salariaux au sein des entreprises.

Renforcement des services publics :

Garantir l'accès gratuit et universel à l'éducation, à la santé et aux transports publics.

Investir dans les services publics pour réduire les inégalités territoriales et sociales.

Logement et immobilier :

Limitier la spéculation immobilière en régulant les prix des loyers et en augmentant le parc de logements sociaux.

Mettre en place des mesures pour faciliter l'accès à la propriété pour les ménages modestes.

Réforme du système économique :

Promouvoir un modèle économique plus juste, centré sur les besoins sociaux et environnementaux plutôt que sur la maximisation des profits.

Encourager les coopératives et les entreprises à but non lucratif.

Le Parti Communiste Français (PCF) propose plusieurs mesures pour réduire les inégalités économiques et sociales en France. Voici les principales propositions :

Fiscalité progressive :

Instaurer un impôt plus fort sur les très hauts patrimoines et les revenus du capital (dividendes, intérêts, plus-values). Renforcer l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) et élargir son assiette pour inclure davantage de biens.

Redistribution des richesses :

Mettre en place une meilleure redistribution des profits des entreprises vers les salariés, notamment via une augmentation des salaires et une participation accrue aux bénéfices.